

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal
tenue le 17 juillet 2007, à 19h00, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
André Gaudet, conseiller
David Althot, conseiller

Est absent :
Éric Desrosiers, conseiller

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

Jean-Claude Dumoulin, maire fait lecture de l'avis de convocation et mentionne que celui-ci a été signifié à tous les membres du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Arrivé du conseiller Éric Desrosiers à 19h05.

2007-07-130

TRAVAUX DE VOIRIE AU RANG DES ACADIENS – DEVIS & APPEL D'OFFRES

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par Francis St-Laurent (votes : 5 pour, 1 contre) et résolu de mandater la MRC de La Matapédia afin de préparer les plans & devis et l'appel d'offres concernant les travaux de voirie dans le rang des Acadiens pour le secteur du côté Est de la route de l'Eglise, pour un budget d'honoraire de 1 400\$.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

Jean-Guy Pelletier donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption, un règlement concernant les ententes entre le requérant et la municipalité portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux. Ce règlement lors de son adoption sera dispensé de lecture.

ADOPTÉ

Les membres étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation et consentent à discuter du sujet suivant :

2007-07-131

MANDAT AU CONSEILLER JEAN-GUY PELLETIER

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Normand Gallant et résolu de mandater Jean-Guy Pelletier pour effectuer une démarche auprès de Marcel Jolicoeur, hydrogéologue afin de réaliser une étude concernant l'impact des eaux de pluie sur la canalisation existante qui passe à quatre endroits sous le chemin de fer.

ADOPTÉ

2007-07-132

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par David Althot, appuyé par Francis St-Laurent et résolu de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h34.

ADOPTÉ